

18 février 2026
270

> Médecins omnipraticiens

Prolongation des modalités liées aux services rendus dans une clinique désignée populationnelle et dans un site non traditionnel ambulatorio

Les modalités liées aux services rendus dans une [clinique désignée populationnelle](#) ([Lettre d'entente n° 381](#)) et dans un [site non traditionnel ambulatorio](#) ([Lettre d'entente n° 382](#)) sont prolongées pour la période du **2 au 28 février 2026**.

Pour un rappel des instructions de facturation, consultez les infolettres [267](#) et [268](#) du 8 décembre 2022.

c. c. Agences de facturation commerciales

Courriel et site Web	Téléphone	Heures d'ouverture
www.ramq.gouv.qc.ca/courriel	Québec 418 780-4208	Du lundi au vendredi,
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels	Montréal 514 687-3612	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
	Ailleurs au Québec 1 888 330-3023	(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)